MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE – SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.

DLP 24-3-87047416



Avertissements® agricoles



Abonnement annuel : 160,00 F
à l'ordre Régisseur de Recettes D.R.A.F. du Nord

SERVICE REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative - 59048 LILLE Cedex - Tél. (20) 52.00.25

STATION D'AVERTISSEMENTS
LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27

spécial grandes cultures

BULLETIN TECHNIQUE N°2 du 20 FEVRIER 1987



CEREALES : Situation mouches grises
PIETIN VERSE : Stratégie 87
GEL : Quelques dégats

CEREALES : MOUCHE GRISE

SITUATION :

Une observation récente de l'état des oeufs dans le sol montre que la diapause est levée pour un grand nombre d'entre eux, mais l'éclosion n'est pas faite.

Les conditions climatiques actuelles (T° sol à -10 cm comprises entre + 0,5 et + 1°C sont défavorables à l'éclosion.)

PRECONISATION :

NE TRAITEZ PAS, attendez nos prochains avis (persistance d'efficacité des produits environ 3 semaines).

MALADIES DU PIED DES CEREALES

Bilan 1986, Stratégie, Note commune I.N.R.A., I.T.C.F., S.P.V.

BILAN POUR LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

En 1986, la fusariose et le rhizoctone ont été de loin les maladies les plus fréquentes pendant la montaison. Leur nuisibilité a toujours été insignifiante.

Le piétin-verse est apparu tardivement, autour du stade gonflement (fin mai-début juin). Les attaques ont été très faibles et n'ont concerné que 5 à 10 % des parcelles.

Cependant, l'apparition d'un nouveau type biologique de piétin appelé "souches lentes" va modifier pour 1987 la conception de la lutte fongicide.

P 7.1.

SOUCHES "RAPIDES" ou SOUCHES "LENTES" ?

Les dénominations "rapides" et "lentes" font référence à des comportements en laboratoire, mais n'ont pas de signification précise au terrain.

. Les souches dites "rapides" (ou piétin W) sont connues depuis longtemps. Elles provoquent le plus souvent des symptômes typiques de piétin-verse sur gaines dès le début du printemps. La maladie progresse de gaine à gaine et finit par nécroser la tige. L'évolution est donc progressive.

. Les souches dites "lentes" ne provoquent aucun symptôme typique sur gaines et se manifestent brutalement lorsque la maladie atteint la tige, c'est à dire au stade gonflement ou plus tard. (piétin R)

Piétins W ⟹ développement progressif et régulier.
souches "rapides"

Piétins R ⟹ développement brutal, tardif, imprévisible.
souches "lentes"

Il n'y a pas de liaison directe avec la résistance aux BMC, les deux phénomènes étant à peu près indépendants.

Par contre, si prochloraze et flusilazol ont une efficacité comparable sur piétins W, il n'en est pas de même pour les piétins R, contre lesquels le flusilazol est peu efficace.

****

LA PROTECTION FONGICIDE DES BLES A LA MONTAISON POUR LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS

La note commune I.N.R.A., I.T.C.F., S.P.V., définit la stratégie à adopter pour l'ensemble du territoire français. Au plan régional il convient de préciser la probabilité de chacune des situations possibles.

Quels types de piétin pour la région Nord-Pas-de-Calais ?

La note décrit 3 situations différentes :

I- Sensibilité aux BMC.

II- Symptômes précoces → situations à piétins W → efficacité équivalente de prochloraze et flusilazol.

III- Symptômes tardifs → probabilité élevé de piétins R → choix unique du prochloraze en 1987.

LA LUTTE CONTRE LE PIETIN-VERSE DU BLE EN 1987

(Note commune I.N.R.A., I.T.C.F., S.P.V.)

Le piétin-verse n'est pas la seule maladie à prendre en compte à la montaison. D'autres maladies du complexe parasitaire peuvent à elles seules justifier une intervention et guider le choix du produit et de l'époque d'application. Pour cela, il existe une large gamme de spécialités, décrites dans le dépliant vert "Protection des céréales" édité par l'I.T.C.F., l'I.N.R.A. et le S.P.V., et offrant une relative souplesse dans leur date d'utilisation.

Au contraire, dans les situations où une bonne efficacité est particulièrement recherchée sur piétin-verse, le choix du produit est plus limité et son positionnement revêt une grande importance.

Deux cas peuvent être distingués :

Cas n° 1 : Parcelles sans risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates.

L'intervention doit être déclenchée dès que 20 % des talles présentent des symptômes de piétin-verse au niveau des gaines et juste avant le passage du champignon sur la tige. Les produits à base de benzimidazoles possèdent une relative souplesse d'emploi, ce qui autorise des applications jusqu'à mi-montaison quand le seuil est atteint tardivement.

Cas n° 2 : Parcelles où existe un risque de résistance aux benzimidazoles et thiophanates.

Les produits utilisables doivent être appliqués précocement pour avoir leur pleine efficacité. La décision doit être prise au plus tard au stade 2 noeuds.

Deux possibilités se présentent alors :

1 - Parcelles où le piétin-verse se développe précocement et atteint le seuil de 20 % de talles attaquées superficiellement avant le stade 2 noeuds.

Les produits à utiliser sont :

- **SPORTAK 45 à 1,66 l/ha**
- **SPORTAK PF à 1,5 l/ha**
- **SPORTAK MZ à 1,33 + 4,7 l/ha**
- **PUNCH C à 1,2 l/ha**
- **TRIUMPH à 3,75 l/ha**

Attention : Pour être pleinement efficaces sur piétin-verse ces produits doivent être impérativement utilisés à la dose mentionnée ci-dessus.

2 - Parcelles où les symptômes de piétin-verse sont encore peu développés au moment de la prise de décision.

Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de prévoir l'évolution ultérieure de la maladie ni le type de souche qui se développera. Des études doivent être poursuivies sur les facteurs de développement des différentes souches de piétin, sur leur nuisibilité, et sur l'efficacité des différentes matières actives.
En attendant, le prochloraz seul (à 750 g/ha) ou associé au mancozèbe (à 600 g + 2 133 g/ha) a donné régulièrement satisfaction en 1986 et peut être préconisé.

P42

La situation III est de loin la plus fréquente pour la région Nord-Pas-de-Calais.

La situation I ne concerne plus les parcelles à risque piétin.

La situation II est rare : la présence importante de symptômes de piétin-verse avant le stade 2 noeuds permet de détecter ces situations, mais attention aux confusions avec les autres maladies du pied.

Quand intervenir ?

Les interventions visant spécifiquement le piétin ne doivent en aucun cas dépasser le stade 2 noeuds.

Dans les situations III, le traitement sera positionné entre les stades 1 et 2 noeuds donc en absence de symptômes.

Dans les situations II, le seuil de 20 % de talles superficiellement sera utilisé, comme en 1986.

Quelles parcelles traiter ?

. Dans le cas général, seules une minorité de parcelles à risque recevront une intervention systématique avant le stade 2 noeuds et spécifique du piétin-verse :

- Les semis précoces (avant le 15 octobre),
- Les précédents blé ou pois,
- Les sols de type cranettes,
- Les fortes intensifications (blés denses avec fortes fumures azotées),
- Les microrégions où des dégats de piétin ont été observés les années précedentes.

. Les autres parcelles pourront recevoir un traitement destiné à lutter contre les maladies du feuillage, si la pression de ces maladies le justifie.

Le prochain bulletin fournira une grille de décision simplifiée de la stratégie à adopter à la montaison.

****

GEL

Quelques dégats ont été observés sur escourgeon notamment en "Cranettes", avec ponctuellement des populations viables inférieures à 100 pieds au mètre carré.
Les blés ont moins souffert.
Attendez le prochain redoux pour évaluer les populations.

.../...